

"Le Relais du Bac"



38390 VERTRIEU

Tél/Fax : 04.74.906.806

Mobile : 06.80.90.43.90

Courriel : relaisdubac@club-internet.fr

HISTORIQUE

L'appellation

Elle est liée au Rhône, qui borde la propriété. A l'époque où le fleuve était navigable et où la batellerie était florissante, un bac desservait les communes de Vertrieu (Isère) et Saint-Sorlin (Ain), en face de la maison.

Son appellation de château n'est pas liée à l'existence d'une seigneurie mais à la taille de l'édifice (26 pièces), comme sans doute au fait que plusieurs de ses occupants appartenaient à l'aristocratie (trace en est gardée sur le toit, par l'une des girouettes, qui porte une couronne de baron). Dans les actes de ventes du XIXe et du XXe siècle comme dans l'usage (conversations locales, cartes postales, *Bottin mondain*), on parle du « château du Bac » ou « château de La Chapelle » (en souvenir de la famille Passerat de La Chapelle).

Outre la maison, le domaine comprenait des terres cultivées en vignes (hautins) et mûriers, ainsi qu'une magnanerie.

XVIIe siècle

Une pierre d'angle porte la date de 1620. Or l'architecture de la maison fait penser à une construction de la fin du règne de Louis XV. On peut en déduire que le bâtiment actuel a été édifié avec des matériaux de réemploi.

Les documents sur cette époque sont inexistants. Ceux de la période suivante laissent à penser que les propriétaires du XVIIe siècle étaient les mêmes que ceux du XVIIIe siècle, à savoir **les chartreusines de Salette**, communauté fondée en 1299 par le dauphin Humbert Ier, et dont la maison mère était à La Balme.

Sources :

- *L'Inventaire. Images du patrimoine. Canton de Crémieu – Isère*. Lyon, ADIRA, 1998.

XVIII^e siècle

On trouve, dans le Parcellaire de Vertrieu, daté de 1702, la description suivante :

« *Les Révérendes Dames religieuses de Salettes tiennent maison, jardin, clods et passage au lieu de Vertrieu, confiné du Levant verger des dames de la congrégation de Sainte-Marie de Lagnieu et jardin de Claude Milliet Midy, chemin de Vertrieu au port neuf Couchant, verger desdites dames Bize le fleuve du Rhône. Contenant une setérée deux quartellé [sic] vingt-six toises* ».

Cette origine religieuse de la maison est architecturalement attestée par l'existence d'une niche dans le mur du parc, qui contenait une statue de la Vierge, niche non loin de laquelle est une dalle funéraire. Par ailleurs, il n'est que de se rendre à l'actuel château de Salette pour constater les similitudes de construction : même portail, même type de couverture à quatre pans, même orientation par rapport au fleuve. La maison de Vertrieu était peut-être une villégiature pour les supérieures de la Communauté, ou bien un logement des hôtes des religieuses.

Les chartreusines de Salette conservèrent cette propriété jusqu'à la Révolution. L'Assemblée nationale ayant décrété la nationalisation des biens d'Eglise et leur vente, par l'adoption de la Constitution civile du clergé, un inventaire eut lieu à Vertrieu, qui fut rapide, dans la mesure où « *tout ce qui existe dans le territoire de cette municipalité dépendant des corps religieux* » était la maison des chartreusines. A cette époque, les bâtiments étaient désignés comme étant « *une métairie, avec un verger et un clos ou entrepôt pour l'exploitation d'une ferme de bois appartenant aux Religieux et chartreusines de Salettes, dont toutes les possessions sont situées sur les municipalités voisines* ».

Lesquels bâtiment, verger, jardin et clos sont de la contenance et forme du parcellaire de cette Communauté de trois setérées six pieds carrés, qu'on peut estimer en argent 6.000 livres ».

A l'intérieur, il ne restait plus grand chose :

« *Pour l'exploitation de cette ferme, il y a dans la métairie six matelas qui appartiennent aux chartreusines, que nous avons estimé (...) 840 livres* ».

« *Plus quelques autres menus meubles, entre autres un mauvais bois de lit, un buffet en crédence, une platine de foyer et chenet, une crémaillère, que nous avons estimés à la somme de 30 livres* ».

Le « *buffet en crédence* » existe toujours, dans l'actuelle Salle à Manger (de formes Louis XV). Dans la cuisine, demeure aussi à notre époque une grande armoire encastrée, de même style et époque, ainsi que d'autres éléments de rangements du XVIII^e siècle.

La totalité du bien fut estimé à 6.870 livres. Ce qui était peu. Mais on sait que la plupart des biens nationaux furent sous-évalués, pour être revendus ultérieurement avec une plus-value par leurs premiers acquéreurs.

La propriété fut acquise, à une date encore indéterminée, par **la famille Beaufrère**. Ces gens étaient des notables de Vertrieu, patrons mariniers (« *voituriers sur le Rhône* »), maîtres cordonniers... Le XVIII^e siècle les vit s'enrichir puisqu'en 1702, ils sont imposés pour une « *mazure, jardin et passage* » d'une contenance de « *2 coupées et 8 toises* » (cf. Parcellaire), et en 1790, sur les rôles de la contribution patriotique, ils sont déclarés « *marchands* », avec un revenu annuel de « *400 livres* » (cf. registre de municipalité). En 1789, Claude Beaufrère est élu procureur de la Commune. Il démissionnera un an plus tard en raison de sa parenté avec le maire, Lurin (son oncle). Mais son frère Joseph fera son entrée au Conseil.

Le premier cadastre de Vertrieu (1826) porte que Claude Beaufrère est propriétaire du « Bac ». Il n'est pas bien difficile à comprendre que, profitant de sa position éminente dans la municipalité révolutionnaire, il a acquis la maison des chartreusines de Salette pour en faire son domicile.

Sources :

Archives départementales de l'Isère

- Minutes de la Justice de la sirie de La Balme

Archives communales de Vertrieu

- « *Cadastre ou parcellaire tant des biens Esclésiastiques nobles, que rotturier, de la communauté de Vertrieu* », et « *Courcier* », année 1702.

- Registre des délibérations de la Commune, année 1790.

- Registres paroissiaux (état-civil), 1698-1793.

XIXe siècle

Le 21 janvier 1850, comparaissent devant Me Vicaire, notaire à Ambérieu, les héritiers de Claude Beaufrère (décédé à Vertrieu le 29 août 1839) et Marguerite Rave (décédée le 26 mai 1836), domiciliés de leur vivant à Vertrieu, savoir : Pierre-Benoît Beaufrère et sa sœur Joséphin, épouse Girardet

Claude Beaufrère avait « *contracté des dettes considérables* » et le patrimoine personnel de sa femme avait été totalement vendu, ce qui n'avait pas suffi. Les héritiers avaient d'abord vendu des biens annexes secondaires, et il leur est resté 3.000 francs ; lesquels furent utilisés par les époux Girardet .

Comme le contrat de mariage de la dame Girardet mentionnait une dot de 5.520 francs à prendre sur la succession parentale, Pierre-Benoît lui versa la somme, et se réserva sur la *succession* « *la maison paternelle à Vertrieu et les bâtiments d'exploitation consistant en cave, écurie, remise en dépendant, le tout construit en pierre, les cours, jardin attenant et généralement toutes les appartenances et dépendances desdits bâtiments, de la contenance et superficie d'environ cinquante ares et confinés par le Rhône à l'orient et par la rue publique à l'occident* ».

Il y avait un surplus de biens, qui consistait en « *deux pièces de terre emplantées de hautins et de mûriers situées sur la commune de Vertrieu* » et « *un bâtiment rural sur la commune de La Balme* ». Frère et sœur se proposaient de vendre ces biens.

Un *hautin* était une vigne accolée à un arbre (cerisier, érable sycomore, orme), dont les branches soutenaient les sarments. Par extension, on donnait ce nom à l'arbre ou échelas qui soutenait cette vigne. Cette pratique viticole remonte à l'Antiquité, et ce furent les Romains qui l'introduisirent en Gaule. Avec l'Ariège, l'Isère était le territoire où la culture des hautins perdura longtemps ; son avantage était qu'elle offrait peu de prises aux gelées de printemps, son inconvénient est qu'on n'y pouvait pratiquer les soufrages (traitement de la vigne).

Le 23 janvier de la même année, par devant Me Raffet, notaire à Pérouges [acte signé dans l'étude de Me Pallière, notaire à Meximieux, parent de l'acheteur], comparurent de nouveau Pierre-Benoît Beaufrère et Joséphine Girardet (marchand à Lagnieu), pour vendre à **Antoine Pallière**, négociant lyonnais, les biens décrits comme tels :

1°- « *Une maison d'habitation et d'exploitation, caves, écuries, remises construites en pierre, cour, jardin, verger, le tout contigu, situé à Vertrieu (Isère) contenant environ cinquante ares, confiné au matin par le fleuve du Rhône et au soir par la rue* » ;

2°- « *Une terre dite de la Petite Garenne, emplantée de hautins et mûriers, sis en la commune de Vertrieu, contenant un hectare vingt-cinq ares trente-cinq centiares, confiné au nord-est par la terre de Claude Bussod, au sud-ouest par celle de François Beaufrère* » ;

3°- « *Une terre aussi emplantée de hautins et de mûriers dans laquelle est un bâtiment rural le tout contenant trois hectares soixante-cinq ares, confiné au sud-est par la terre de Benoît Collier, au nord-est, par celle de Claude Bussod . Cette terre est située sur le territoire de la commune de La Balme* ».

« *Sont compris dans la présente vente tous les objets mobiliers qui sont dans les bâtiments vendus réputés immeubles par destination, et consistant en un pressoir à huile, un pressoir à vin, deux cuves, deux foudres contenant chacun vingt hectolitres, treize tonneaux contenant chacun trois hectolitres, tous les brancards, planches, échelles et autres objets dépendant de la magnanerie, et généralement tout ce qui est réputé immeuble par destination. Et en outre tous les objets mobiliers qui se trouvent dans lesdits bâtiments vendus, non désignés... »*

Le prix de vente était de 36.000 francs, à se partager entre les vendeurs (11.112 pour Joséphine Girardet-Beaufrère, 20.888 pour Pierre-Benoît Beaufrère). Et le 20 mai, par devant Me Raffet, notaire à Meximieux, Antoine Pallière achetait à Joachim Roux, employé demeurant à Lyon, une pièce de terrain à Vertrieu.

Les époux Pallière firent des aménagements. A l'extérieur, remplacement de la porte charretière en bois par un portail monumental en fer forgé de style Louis-XV (s'intégrant parfaitement aux piliers de pierre du XVIIIe siècle) ; à l'intérieur, un grand fourneau en fonte, commandé à Mathias & Croppi, 32 rue de la Guillotière (ce fourneau est aujourd'hui en état de marche). Ils conserveront la maison durant 26 ans.

Le 2 mars 1876, par devant Me David, notaire à La Balme, Antoine Pallière (veuf de Marie Claraz), les enfants Jean Pallière (prêtre de la paroisse de Saint-Bernard à Lyon), le docteur Laurent Pallière (Montluel), Jean-Baptiste Pallière (Vertrieu) et Marie Pallière, vendirent la propriété familiale, à **Charles-Victor Compagnon de La Servette** .

La famille de La Servette fit poser des girouettes sur le toit (couronne de baron).

Sources :

Archives départementales de l'Isère

- Minutier des notaires

- F. CROZET, *Description historique des cantons et des communes de l'Isère. Arrondissement de La Tour du Pin. Grenoble*, 1870.

- COLLECTIF, *Histoire des communes de l'Isère. Arrondissement de La Tour du Pin*. Horvath, 1987.

Archives départementales de l'Ain

- Minutier des notaires

XXe siècle

Le 1^{er} mars 1900, par devant Me Françon, notaire à Lagnieu, les héritiers de Anne-Louise-Françoise de Drujon (veuve de Charles-Victor Compagnon de La Servette, décédée le 7 janvier 1900), à savoir : Félicité-Marie-Valentine Compagnon de La Servette, épouse en premières noces Jean-Marie-Charles Crozet de La Fay (remariée sans enfants avec Jean-Joseph de Fructus) et ses enfants ; Marie-Félicité-Antoinette Crozet de La Fay, veuve d'Abel-Joseph Compagnon de La Servette (24, rue des Remparts d'Ainay à Lyon), et ses enfants Anne-Marie, Marthe et Louis-Anne-Marie-Victor-Henri Crozet de La Fay (château du Molard à Saint-Sorlin) ; Marie-Louise Crozet de La Fay, épouse de Stanislas-Roché-Marie-François-Joseph de Boutiny (« Les Mexclances » à La Crau) ; Jeanne-Louise-Noémi Compagnon de La Servette, épouse de Jules Boutillon de La Serve (La Balme) ; Jeanne-Louise-Olga Compagnon de La Servette, veuve du général Jérôme-Benoît-Philogène de Baillencourt dit Courcol (26, avenue Hoche à Paris), tous ces héritiers vendirent le « château du Bac » à **Hippolyte Bouchacour**, ingénieur demeurant à Lyon.

Le prix de vente était de 45.000 francs.

Le 6 juillet 1916, par devant Me Giroux, notaire à Belley, Hippolyte Bouchacour, ingénieur se dessaisissait de son bien au profit du **baron Pierre Passerat de La Chapelle** propriétaire demeurant à Pontoise. Le bien était désigné comme suit :

1°- « une maison d'habitation composée de caves voûtées en sous-sol, huit pièces au rez-de-chaussée, huit pièces au premier étage, chambres mansardées, et galetas au-dessus » ;

2°- « Un bâtiment servant d'écuries, fenil et sellerie »

3°- « Un autre bâtiment abritant remises, orangerie et débarras » ;

4°- « Une maison d'habitation se desservant directement sur le chemin du village de Vertrieu avec un passage particulier » ;

5°- « Une cour sur laquelle donnent tous ces bâtiments » ;

6°- « Une vaste pelouse avec des ombrages et un jardin potager ».

« Tous ces immeubles réunis dans un clos fermé de murs de tous côtés, couvrent une superficie de soixante-dix ares, et sont confinés au nord-est par les fleuves du Rhône, au sud-est par une propriété appartenant à la commune de Vertrieu (le mur séparatif est mitoyen) ; au sud-ouest par le chemin public ou rue du Village, sur laquelle s'ouvre la grille d'entrée de la propriété, au nord-ouest par propriétés à divers, avec entre deux un chemin à talons dépendant de la propriété vendue ».

Le prix de vente était de 30.000 francs.. L'acte signé à Saint-Sorlin à l'hôtel Cochaud.

Pierre de La Chapelle fit des modernisations dans la maison. Il fit construire les fenêtres du second étage (sur la cour), installer le chauffage central (système encore en fonction).

Lors de la seconde guerre mondiale, le village de Vertrieu est bombardé par les Allemands (qui visaient le pont de Lagnieu, les canons étant installés depuis le village de Saint-Sorlin). Le château du Bac reçoit un obus sur sa façade, créant un grand trou au premier étage (dans la Salle-à-Manger d'hiver). Le rebouchage sera apparent durant toute la guerre, le crépi n'étant refait qu'après.

Le 7 avril 1962, par devant Me Darmet, notaire à Lagnieu, le baron Louis de La Chapelle vendit à **Lucien Thiollier**, administrateur honoraire de l'Indochine (ancien Résident de France à Hanoï), la « *propriété dite château du Bac* » comprenant « *Maison d'habitation ayant cave voûtée en sous-sol, un rez-de-chaussée de huit pièces, un premier étage de huit pièces, chambres mansardées et galetas au dessus. Cour devant. Dans cette cour, bâtiment servant d'écurie fenil et ancienne sellerie ? Autre bâtiment à usage de garage, orangerie et débarras. Une petite maison de gardien composée de quatre pièces se desservant directement sur la rue du village par un passage particulier. Pelouse ombragée derrière. Le tout clos de murs avec de l'autre côté du mur nord-ouest, parcelle de jardin potager. L'ensemble est confiné au nord-est par le Rhône, au sud-est par propriété communale (mur séparatif mitoyen), au sud-ouest par la rue du village sur laquelle s'ouvre la grille d'entrée, au nord-ouest, divers* ».

Le prix de vente fut de 55.000 francs.

La propriété fut partiellement démembrée. D'abord en 1974, par la vente de la maison de gardien à **Philippe Debail** (gendre de Lucien Thiollier), un peu plus tard par celle de l'orangerie à **Bernard Thiollier** (fils de Lucien), enfin par celle de l'écurie à **Claude Poute de Puybaudet** (gendre de Lucien Thiollier).

Le 8 juillet 1997, après la mort de Lucien Thiollier (13 juin 1996), la « grande maison » a été achetée aux héritiers de Lucien Thiollier par **Marie-Dominique Debail-Lavoizard**, petite-fille de Lucien Thiollier, sous la dénomination suivante :

« *Une propriété dite « résidence du Bac » comprenant cour à l'entrée, maison d'habitation avec cave voûtée en sous-sol, un rez-de-chaussée de huit pièces, un premier étage de huit pièces, chambres mansardées au-dessus et galetas, parc à l'arrière* » (contenance 63 ares 70 centiares).

Sources :

Archives départementales de l'Ain

- Minutier des notaires.

Autres

- Archives de l'étude notariale JAUNET-DARMET (Lagnieu)
- Correspondance avec Mme PAUL-BONCOUR (Paris)
- Correspondance avec M. Guy PASSERAT de LA CHAPELLE (Pérouges)
- Papiers de famille